



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires
en prévision du budget fédéral de 2025**

Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2024

Recommandations de CPA Canada en prévision du budget de 2025

- 1. Mettre en œuvre un programme pangouvernemental axé sur la productivité afin de centrer les politiques publiques sur la prospérité future des Canadiens**
- 2. Suivre une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales**
- 3. Établir un échéancier concret pour le retour à l'équilibre budgétaire**
- 4. Bonifier les possibilités et minimiser les risques associés à l'intelligence artificielle et à d'autres technologies émergentes en instaurant des mesures en vue d'accélérer leur adoption et en s'assurant que des cadres réglementaires appropriés sont en place**
- 5. Soutenir la mise en œuvre dans tous les secteurs des nouvelles normes qui seront publiées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID)**
- 6. Devenir un partenaire du financement de la nouvelle entité indépendante de normalisation proposée au Canada**
- 7. Renforcer la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en instaurant un cadre national complet régissant la dénonciation des infractions et la protection des lanceurs d'alerte**

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de pouvoir présenter ses recommandations en prévision du budget fédéral de 2025.

À propos de CPA Canada

CPA Canada, l'une des organisations comptables les plus influentes au monde, collabore avec les ordres des provinces, des territoires et des Bermudes, soutient la profession et représente les détenteurs du titre canadien de CPA sur les scènes nationale et internationale.

Au pays, CPA Canada agit dans l'intérêt public pour faire la promotion de la transparence des marchés financiers et préparer ses membres aux défis posés par l'évolution constante du monde des affaires au moyen d'indications détaillées et de programmes de formation complets, en plus de contribuer à l'élaboration de normes et de politiques.

À l'étranger, elle travaille conjointement avec des organisations internationales pour renforcer la profession comptable partout dans le monde.

Mettre en œuvre un programme axé sur la productivité pour assurer la prospérité future

Une déclaration récente de la première sous-gouverneure de la Banque du Canada – qui affirme que « l'heure a sonné » relativement à « l'urgence d'augmenter la productivité au Canada » – a galvanisé les discussions menées dans le milieu des affaires et les cercles de politique publique sur le retard qu'affiche le Canada au chapitre de la productivité. Les CPA et les dirigeants d'entreprises au pays sont aussi d'avis que cet enjeu est une priorité.

Mais le monde des affaires et le milieu de la recherche ne sont pas les seuls à être préoccupés. La population canadienne a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, s'inquiète de son niveau de vie et se dit pessimiste quant à l'avenir. Or, comme l'a résumé le Fonds monétaire international (FMI) dans l'énoncé de conclusion de sa récente mission au Canada, il est essentiel de s'attaquer au retard de la croissance de la productivité pour améliorer le niveau de vie des Canadiens.

L'économie nationale a poursuivi sa croissance malgré les défis des dernières années, mais notre niveau de vie (mesuré par le PIB par habitant) ne s'est pas amélioré. De fait, la récente explosion démographique a contribué à la fois à la croissance de l'économie et à la réduction du PIB par habitant¹. Il est préoccupant de voir que les entreprises semblent préférer accroître leurs effectifs plutôt que d'investir les capitaux nécessaires pour améliorer la productivité, ce qui augmenterait le niveau de vie. Nous devrions bâtir un Canada meilleur et non simplement un Canada plus peuplé. Dans ce contexte, le gouvernement devrait **mettre en œuvre un programme pangouvernemental axé sur la productivité afin de centrer les politiques publiques sur la prospérité future des Canadiens.**

¹ Brassard, David-Alexandre, [Budget 2024 : le gouvernement fédéral pris entre l'arbre et l'écorce](#), CPA Canada, 3 avril 2024, et Nathan Janzen et Carrie Freestone, [L'économie canadienne n'est peut-être pas en récession, mais c'est tout comme](#), Leadership avisé RBC, 17 juillet 2024.

Un tel programme à l'échelle du gouvernement fédéral permettrait d'arrimer les politiques publiques à cette priorité. Il viendrait orienter les politiques gouvernementales pour inciter et soutenir la croissance durable des entreprises, l'adoption des technologies dans les secteurs public et privé, et l'investissement dans le capital humain – le potentiel des Canadiens².

Adopter une approche fiscale fondée sur des principes

CPA Canada recommande fortement au gouvernement de **suivre, en matière de politiques et d'administration fiscales, une approche fondée sur des principes** qui puise dans une raison d'être et incarne une vision. Une telle approche repose sur la consultation des intervenants et l'analyse rigoureuse de leurs commentaires, et sur un échéancier raisonnable pour la mise en œuvre de modifications importantes des politiques fiscales.

Les changements du taux d'inclusion des gains en capital, annoncés dans le budget de 2024, ont été mis en œuvre rapidement, sans consultation suffisante des parties prenantes. Il a fallu attendre deux semaines avant leur entrée en vigueur pour pouvoir consulter les dispositions législatives et des indications détaillées, ce qui a provoqué des incertitudes quant à leur mise en œuvre.

Dans son mémoire prébudgétaire de l'an dernier, CPA Canada a relayé les frustrations ressenties par bien des professionnels œuvrant dans le domaine de la fiscalité en raison des nombreux changements complexes de grande envergure. Ceux-ci sont venus alourdir le fardeau des contraintes réglementaires et des obligations de conformité, déjà excessif pour les particuliers, les entreprises et les professionnels du domaine. L'an dernier, c'est la taxe sur les logements sous-utilisés que nous avons citée à titre d'exemple.

Cette année, une autre modification fiscale – celle concernant les exigences de déclaration des simples fiducies – vient illustrer le même problème. Bien que nous applaudissions la décision de l'Agence du revenu du Canada de ne pas appliquer les nouvelles règles à l'année d'imposition 2023, nous tenons à préciser que si cette décision avait été prise beaucoup plus tôt, de nombreux contribuables auraient évité de dépenser des centaines, voire des milliers de dollars en honoraires professionnels pour se conformer à ces règles et pour produire les documents connexes.

Dans l'intérêt d'une politique fiscale efficiente, il y aurait lieu d'établir un dialogue continu avec des organisations comme CPA Canada, qui pourraient ainsi fournir leurs observations et leurs perspectives avant la conception et l'application des mesures proposées. Grâce à son vaste réseau d'experts qui maîtrisent à la fois les politiques fiscales et leurs implications pratiques, CPA Canada est en mesure de conseiller et d'informer en ce qui a trait aux coûts et incertitudes associés aux modifications fiscales proposées.

Par ailleurs, la véritable solution à ces problèmes demeure un examen exhaustif de l'ensemble du système fiscal. CPA Canada est toujours d'avis qu'un tel examen, balisé par l'indépendance et l'expertise nécessaires et guidé par les principes de simplicité, d'équité, d'efficience et de compétitivité, est plus que nécessaire. La réforme est aussi impérative pour que le système

² Bennett Jones, *Perspective[s] économiques mi-exercice 2024 : Épargne, investissement et croissance de la productivité*, juin 2024.

réponde mieux aux besoins de l'économie du 21^e siècle. Elle permettrait également d'analyser le système fiscal du point de vue de l'équité et de l'inclusion, et de le mettre au service de la réconciliation économique avec les peuples autochtones. Enfin, une telle réforme est indispensable pour rattraper le retard qu'affiche le Canada au chapitre de la productivité.

Adopter un échéancier pour le retour à l'équilibre budgétaire

Le gouvernement canadien fait face à de nombreux besoins urgents, auxquels il n'est pas possible de répondre simultanément. Un programme axé sur la productivité nécessite de la discipline budgétaire pour mettre de côté certaines dépenses afin de prioriser d'autres investissements.

Pour se doter d'une telle discipline fiscale, il est notamment possible d'**établir un échéancier concret pour le retour à l'équilibre budgétaire** et de ne pas y déroger. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une panacée, les gouvernements doivent s'engager à viser l'équilibre budgétaire à moyen terme. Une discipline budgétaire plus ferme est cruciale pour assurer la disponibilité des ressources financières qui permettront de maintenir les services publics essentiels et de favoriser l'équité intergénérationnelle. Elle aide aussi à maintenir la souplesse financière nécessaire pour faire face aux imprévus.

Améliorer l'adoption des technologies tout en assurant la protection du public

La Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle a réussi à faire du Canada un leader mondial de la recherche sur l'IA, mais il ne faut pas en négliger les applications pratiques : la recherche doit déboucher sur des occasions d'affaires et encourager les entreprises canadiennes à adopter de façon proactive l'IA et d'autres technologies. Le gouvernement devrait **bonifier les possibilités associées à l'IA et à d'autres technologies en instaurant des mesures en vue d'accélérer leur adoption**.

Il est important de noter que la commercialisation et l'adoption, bien qu'elles soient liées, servent des objectifs différents. Les politiques publiques ne doivent pas mélanger les deux. L'adoption de l'IA par les entreprises canadiennes est incontournable pour l'amélioration de la productivité, même si l'outil adopté n'est pas canadien³.

L'IA offre des avantages extraordinaires, mais comporte également certains risques, et peut notamment servir à des fins illégales ou contraires à l'éthique. Le gouvernement devrait **minimiser les risques associés à l'IA et aux autres technologies émergentes en s'assurant que des cadres réglementaires appropriés sont en place**. Le processus législatif avance lentement au Parlement, les élus examinant tous les aspects complexes d'un projet de loi hautement technique. Si la question du cadre régissant l'IA appelle des analyses plus poussées, le régime de protection des renseignements personnels doit quant à lui être modernisé dès maintenant. Si nous continuons d'attendre, nos grands partenaires commerciaux pourraient restreindre la circulation des données à destination ou en provenance du Canada pour protéger leurs citoyens.

³ Fonds monétaire international, [Canada: 2024 Article IV Consultation – Press Release and Staff Report](#), pages 17 et 18, juillet 2024.

Soutenir l'adoption et financer l'établissement des normes

La transparence de l'information sur la performance d'une organisation et les risques liés aux changements climatiques est essentielle pour que les propriétaires, le personnel, les investisseurs, les clients et d'autres parties intéressées et concernées puissent prendre des décisions éclairées. Le gouvernement du Canada a rapidement donné son appui au Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board – ISSB). L'ISSB a déjà publié ses deux premières normes d'information sur la durabilité, qui devraient permettre de grandement améliorer la qualité et la comparabilité de l'information communiquée à cet égard dans le monde.

Le gouvernement devrait continuer à **soutenir la mise en œuvre de normes d'information sur la durabilité dans tous les secteurs de l'économie**. Plus précisément, ces normes devraient être les Normes canadiennes d'information sur la durabilité, qui seront publiées sous peu par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité, constitué récemment. Le fait qu'elles soient fondées sur les normes de l'ISSB vient assurer la comparabilité à l'échelle mondiale de l'information des entités canadiennes.

Dans un contexte d'évolution du processus d'élaboration des normes d'information et de certification au pays, il est essentiel que la normalisation demeure à la fois indépendante et financièrement viable. Puisque les normes sont élaborées dans l'intérêt public, **le gouvernement fédéral devrait être un partenaire du financement de la nouvelle entité canadienne de normalisation indépendante proposée** lorsqu'elle sera établie dans les prochains mois.

Renforcer la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en protégeant les lanceurs d'alerte

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a adopté de nombreuses mesures pour juguler la criminalité financière. Ainsi, le nouveau registre fédéral de la propriété effective jouera un rôle déterminant dans la lutte contre le blanchiment d'argent, surtout si les provinces et les territoires adoptent aussi des mesures analogues pour créer un effort pancanadien à l'égard de la propriété effective.

Il reste encore beaucoup à faire sur le plan de l'application de la loi, notamment la mise sur pied annoncée de l'Agence canadienne des crimes financiers. Mais un atout précieux de la lutte contre la criminalité financière demeure pourtant sous-exploité. Les personnes qui ont connaissance d'activités financières illégales devraient se sentir suffisamment en sécurité pour les signaler aux autorités compétentes. Le gouvernement devrait **renforcer la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en instaurant un cadre national complet régissant la dénonciation des infractions et la protection des lanceurs d'alerte**, afin de permettre des dénonciations sans crainte de représailles.

Les membres des secteurs public et privé, ainsi que la population générale, doivent donc être protégés contre les représailles par voie de poursuites civiles. Afin de rehausser l'importance accordée aux personnes qui prennent le risque d'une dénonciation dans l'intérêt public, le Canada doit instaurer un cadre juridique approprié et des protections efficaces.

Conclusion

Les consultations prébudgétaires se prêtent aux idées audacieuses. Avant de prendre de nouveaux engagements, il importe toutefois de concrétiser les annonces antérieures demeurées sans suite, particulièrement celles liées à la transition énergétique, afin de réduire l'incertitude et d'encourager les investissements du secteur privé.

Nous vous remercions d'avoir donné à CPA Canada l'occasion de présenter ses recommandations en prévision du budget de 2025. Nous serions heureux d'avoir la possibilité de nous présenter devant le comité pour approfondir ces idées.